Les chevaliers croates gardiens d'honneur de la relique de la Sainte Épine de Pag

Le 24 novembre 2019, jour de la solennité du Christ Roi de l'Univers, **sœur Bernardica Badurina, Mère abbesse du monastère bénédictin de Sainte-Marguerite de Pag**, située sur l'île éponyme de la côte adriatique croate, et **Claude Grbeša, Délégué Magistral pour la Croatie** de l'Ordre, ont signé une charte instituant les chevaliers croates du Saint-Sépulcre de Jérusalem **gardiens d'honneur de la relique de la Sainte Épine de Pag**, qui fut apportée de Terre Sainte en 1435.

La charte a été signée symboliquement en présence du **général Jean-Marie Faugère, Lieutenant pour la France**, en raison de la complémentarité entre la relique de la Sainte Couronne d'épines, dont les chevaliers français du Saint-Sépulcre sont les gardiens, et celle de la Sainte Épine de Pag. Des liens étroits uniront dorénavant la Délégation Magistrale pour la Croatie à la Lieutenance pour la France.

Parmi les invités étrangers figuraient également Marjana Kos, lieutenante de la Slovénie voisine, ainsi que M. Felice Marcello Prencipe, président de la section Frioul-Vénétie Julienne, représentant la Lieutenance pour l'Italie du Nord.

La cérémonie de signature de la charte a été précédée d'une **procession** avec la relique de la Sainte Épine, qui s'est déroulée dans les rues de Pag, du monastère bénédictin jusqu'à l'église de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie, où une messe d'action de grâce a été présidée par Mgr Josip Lenki#, vicaire général de l'Archevêché de Zadar, délégué par l'archevêque de Zadar, Mgr Želimir Pulji#.

Après la procession de sortie, la relique de la Sainte Épine, gardée de part et d'autre par un chevalier croate du Saint-Sépulcre, a été exposée à la **vénération** des nombreux fidèles en l'église du monastère bénédictin. Une collecte a été organisée au profit des chrétiens de Terre sainte.

***

Selon les documents historiques, cette relique de la Sainte Épine a été offerte en **1435 par un moine franciscain** à sa sœur, lors de la profession de ses vœux au monastère de Pag. Depuis lors, la relique est vénérée avec une grande piété.

La relique de la Sainte-Épine a été autorisée à la vénération en 1788 par décision de la Sacrée Congrégation des Rites, qui a également décrété qu'elle devrait être vénérée publiquement le 4 mai de chaque année. Depuis cette date, tous les 4 mai, cette relique est offerte à la dévotion des fidèles à l'occasion d'une procession à travers la ville de Pag. La tradition s'est maintenue sans interruption jusqu'en 1946, lorsqu'elle fut interdite par les autorités communistes.

La **vénération de la relique de la Sainte-Épine a été réinstaurée le 4 mai 2019** en présence des chevaliers croates de l'Ordre du Saint-Sépulcre de Jérusalem, à l'occasion du 700**e** anniversaire de la fondation du monastère bénédictin de Sainte-Marguerite.

Perpétuant la tradition de leurs ancêtres, qui ont gardé et défendu au prix de leur vie le tombeau du Christ, les chevaliers croates de l'Ordre, par l'intercession de leur protecteur, le bienheureux Alojzije Stepinac, s'engagent à ce qu'au moins deux d'entre eux participent au mois de mai de chaque année comme gardiens d'honneur à la vénération de la relique de la Sainte Épine, se rappelant ainsi de manière particulière la Passion que Notre Seigneur Jésus-Christ a endurée pour le salut de l'humanité.

Les sœurs bénédictines de Pag et les chevaliers croates agiront de concert, dans un esprit de coopération, pour que la tradition de la vénération publique de la Sainte Épine de Pag soit préservée et promue de manière permanente en Croatie et dans le monde entier et œuvreront à la réalisation de la mission de l'Ordre Équestre du Saint-Sépulcre de Jérusalem pour le bien de la chrétienté en Terre Sainte d'où la Sainte Épine a été apportée à Pag.

(décembre 2019)